

# COMMUNAUTE DE COMMUNES

## AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2017-085

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 12 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept le douze du mois de septembre à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes d'ASSAIS-LES-JUMEAUX sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président.

#### **21 présents + 3 pouvoirs :**

##### **Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jean-Marie COLIN, Maryse CHARRIER, Viviane CHABAUTY, Jacques METREAU, Huguette ROUSSEAU, Claire SAINCOURT
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Michel PROUST, Claude SERVANT, Jean-Pierre CESBRON
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT,
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT,
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER,
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT,
- ✓ Commune de St Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Jacques CHAUVEAU, Micheline REAU, Ludovic BARREAU
- ✓ Commune de Tessonnaire : Frédérique DAMBRINE,
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

##### **3 pouvoirs :**

- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Jacky METAY a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Lucette ROCHER a donné pouvoir à Huguette ROUSSEAU

**Excusé (e) s :** Maryse BARIGAULT, Jacky JOZEAU, Jacky METAY, Lucette ROCHER

**Jean-Marie COLIN a été élu secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Jeudi 7 septembre 2017

### BATIMENTS MEDIATHEQUE : PROJET D'AMENAGEMENT

- Vu l'article R426-1 du Code de l'Urbanisme
- Vu la délibération n° D2017-025 adoptant les budgets primitifs 2017
- Considérant que la construction d'une terrasse à la médiathèque de l'Airvaudais-Val du Thouet et la mise en place d'une porte à son bâtiment annexe nécessite l'obtention d'une déclaration préalable

Après délibération et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Communautaire décide de :

- ✓ Valider le dépôt de déclaration préalable de travaux pour la construction d'une terrasse à la médiathèque ainsi que la mise en place d'une porte à son bâtiment annexe.
- ✓ Autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

AR-Préfecture

079-200041416-20170912-D2017085-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 21-09-2017

Publication le : 21-09-2017

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET  
  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades BP 60002  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 84 93 48